

MARDI 14 FÉVRIER

TOUS AUX URNES !

Tu es étudiant(e) à Lyon 3 ? Alors tu es concerné(e) ! Le **14 février**, **TOUS LES ÉTUDIANTS** sont appelés **À VOTER** pour élire **leurs représentants étudiants** aux **3 Conseils Universitaires**.



UNIVERSITÉ JEAN MOULIN LYON 3
COMPRENDRE LE MONDE

ÉTUDIANTS DE LYON 3
ÉLISEZ VOS REPRÉSENTANTS
AUX 3 CONSEILS DE L'UNIVERSITÉ !

**SI TU NE VAS PAS
VOTER**

VOILÀ CE QUI VA ARRIVER
TU NE COMPTERAS PLUS
TES ÉTUDES VONT SOMBRER
TON MONDE VA S'ÉCROULER
TU AURAS MOINS DE SUCCÈS
TU TE SENTIRAS ABANDONNÉ(E)
TU NE SERAS PAS REPRÉSENTÉ(E)
D'AUTRES CHOISIRONT POUR TOI
TU SERAS FRUSTRÉ(E)
TU SERAS AIGRI(E)
LA COLÈRE T'ENVAHIRA
TOUTE L'UNIVERSITÉ Y PERDRA...

**LE 14 FÉVRIER
FAIS ENTENDRE TA VOIX !**

MANUFACTURE DES TABACS
SALON DES SYMBOLES SUD

QUAI CLAUDE BERNARD
ATRIUM

CEUBA
SALLE 222

EN SAVOIR PLUS : WWW.UNIV-LYON3.FR

UNIVERSITÉ
JEAN MOULIN
LYON 3
COMPRENDRE LE MONDE

CONSEIL DES ÉTUDES ET DE
LA VIE UNIVERSITAIRE - CEVU

CONSEIL SCIENTIFIQUE - CS

CONSEIL D'ADMINISTRATION - CA

Tu t'intéresses, en plus de tes cours :

- à la qualité des enseignements,
- au bon déroulement de tes études,
- au règlement des études et des examens,
- à l'accueil dans les salles de cours,
- aux conditions de vie à l'Université,
- à la vie étudiante et aux services proposés à Lyon 3,
- à ton insertion professionnelle...

Tu es donc concerné(e) par les élections
et TU DOIS ALLER VOTER !

Les représentants étudiants sont élus
pour faire entendre LA VOIX ÉTUDIANTE.

En les élisant le 14 février,
toi aussi TU FAIS ENTENDRE TA VOIX !

ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS ÉTUDIANTS AUX 3 CONSEILS CENTRAUX DE LYON 3

- Le Conseil d'Administration – CA
- Le Conseil des Études et de la Vie Universitaire – CEVU
- Le Conseil Scientifique - CS

Ces 3 Conseils Centraux, **qui régissent la vie de l'Université**, sont composés chacun de personnels enseignants, personnels administratifs, de **représentants étudiants** et de personnalités extérieures.

Le représentant étudiant a donc le même pouvoir de vote qu'un enseignant ou qu'un personnel administratif.

C'est donc **pour faire entendre ta voix en tant qu'étudiant que tu dois voter pour élire tes représentants.**

Quel est le rôle de ces Conseils ?

Le Conseil d'Administration

Il **détermine la politique de l'établissement** : il approuve la politique de l'établissement, vote le budget, approuve le règlement intérieur, adopte les règles relatives aux examens, fixe les conditions générales de recrutement, etc...

Il est l'INSTANCE DÉCISIONNAIRE de l'Université.

Les nouveaux membres élus au Conseil d'Administration éliront le prochain Président de l'Université.

- **Les représentants étudiants au Conseil d'Administration**

30 membres composent le Conseil d'Administration, dont **5 représentants étudiants titulaires** élus pour deux ans (et 5 représentants suppléants).

Ils sont élus pour faire entendre la voix étudiante. Il est donc nécessaire que tu votes le 14 février prochain pour élire tes représentants.

Le Conseil des Études et de la Vie Universitaire

Il a un rôle consultatif. Il est consulté sur les orientations des enseignements de formation initiale et continue, sur les demandes d'habilitations, l'évaluation des enseignements, l'orientation des étudiants, les mesures à mettre en œuvre pour faciliter l'entrée dans la vie active, favoriser les activités (sportives, culturelles, sociales, associatives...) offertes aux étudiants, etc... Il est aussi le garant des libertés politiques et syndicales étudiantes.

Le CEVU élit parmi ses membres étudiants un vice-président en charge des questions étudiantes en lien avec le CROUS.

- **Les représentants étudiants au CEVU**

Le CEVU compte 40 membres dont **16 représentants des étudiants titulaires** (et 16 suppléants). Ils sont élus pour deux ans.

Ce conseil est largement représenté par les étudiants. N'oublies pas d'élire tes représentants le 14 février.

Le Conseil Scientifique

Il a également un rôle consultatif. Il contribue à la politique scientifique de l'établissement et assure la liaison entre l'enseignement et la recherche. Le Conseil Scientifique est donc consulté sur les orientations des politiques de recherches, de documentation scientifique et technique, sur les programmes de formation initiale et continue, sur la répartition des crédits de recherche, etc...

- **Les représentants étudiants au CS**

Le Conseil Scientifique est composé de 40 membres dont **4 représentants étudiants doctorants** (et 4 suppléants). Ils sont élus pour deux ans.

Pour ce conseil, seuls les doctorants élisent les représentants étudiants.

ALORS, LE 14 FÉVRIER, VIENS VOTER !